



Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola

Avis public **Dérogation mineure**

Est par les présentes données par la soussignée, secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil, **mardi 7 décembre 2021** à 20h00 au 25, rue Laforest, Saint-Ignace-de-Loyola.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : numéro 2021-0007.

Nature et effet :

La demande à l'effet d'obtenir une dérogation mineure pour l'implantation d'une maison sise au 344, Rang St-Joseph, matricule 3202-91-9201, lot 4 506 596 du cadastre du Québec.

La demande vise à :

- 1- autoriser une marge de recul avant de 16 m, contrairement aux articles 4.5.1.2 et 4.5.1.3 du règlement de zonage no 237 qui stipulent une norme d'alignement des façades.

Le tout est représenté sur le croquis annexé à la présente demande.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Ignace-de-Loyola ce 22^e jour de novembre 2021.

Mélanie Messier, DMA
Secrétaire-trésorière
& directrice générale